

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de la Ville de Narbonne  
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Département  
DE L'AUDE  
---  
Arrondissement  
De NARBONNE  
---  
COMMUNE  
DE NARBONNE  
---

Le 13 octobre 2022, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 07 octobre 2022

Sous la présidence de **M. Didier MOULY**

**Présents :**

M. Didier MOULY, Mme Christine DAUZATS, Mme Michelle MALLARD, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Catherine HAUSER, Mme Monique PIERRE, M. Jean-Claude PUCHE

**Absents ayant donné procuration :**

Mme Muriel PALMADE-GIMENEZ, Mme Anne-Marie BONNERY

**Absents :**

M. Jean-Pierre COURREGES, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Dominique MARTIN-LAVAL

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

**OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 juin 2022 communiqué aux membres du conseil ;

Je vous propose d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 juin 2022 tel que ci-annexé.

- 10 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire par  
Publication le : 24/10/22  
Réception par la sous-préfecture  
de Narbonne, le : 24/10/22  
*(si transmission prévue par les textes)*  
Pour le Président du CCAS  
de Narbonne et par délégation



Maitre Didier MOULY  
Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne  
Président du CCAS